



Brécey Autrement-Association
16/05-72000 SP Avranches,
J.O 0-306/2000

Brécey, le 11 Mars 2002

Monsieur le Recteur de l'Académie
de C A E N - 14

Objet : Candidature de Monsieur GAUTIER
Principal du collège de VIRE,
au poste de Principal du
collège de Brécey - 50 -

Monsieur le Recteur,

Nous prenons connaissance dans la presse
du courrier qui vous a été adressé sous la signature du
Président des Parents d'élèves de Brécey - 50 - .

Pour vous permettre de mieux en juger la
portée, nous nous permettons de vous apporter les
précisions suivantes :

Monsieur Alain GAUTIER, actuellement
Principal du collège de VIRE est aussi salarié de droit
privé de l'association para-municipale tentaculaire
OMEGA'B de Brécey, dont son épouse est secrétaire, le
Principal du collège de Brécey en étant le vice-Président,
la Présidente en étant l'ancienne infirmière du collège
de Brécey. Cette dernière est également directrice de la
MAPAD de Brécey dont le Principal du collège de Brécey est
Président. La secrétaire comptable de la MAPAD est la soeur
du Président des Parents d'élèves (le signataire du courri
dont l'épouse est employée de la commune dont le Maire est
le Principal du collège de Brécey. La MAPAD est d'ailleurs
à ce jour dans la tourmente juridique et financière.

A la vérité, la quasi totalité des pouvoirs politiques, financiers et sociaux à Brécey sont tenus par le "Parti-Collège". C'est le cumul du poste de Principal du collège avec les fonctions de Maire, Président de la Communauté de Communes, Conseiller Général, Président de la MAPAD, et Président de fait sinon de droit de la quasi totalité des associations de Brécey qui a conduit à cette situation. La farouche volonté du Principal - Maire - Conseiller Général - Président, de faire nommer Monsieur Alain GAUTIER à sa succession s'analyse comme la volonté de la maintenir.

Notre association ne peut manquer de noter que ce courrier tente de jeter le doute sur la personne de notre Président en voulant le discréditer au travers de sa profession. Nous saisissons ce jour même les organisations professionnelles du monde enseignant : le métier d'Instituteur n'a évidemment rien de dégradant.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien réserver à notre courrier nous sommes sûrs que vous êtes indigné comme nous de l'offense publique faite aux instituteurs comme aussi à tous les Principaux de collèges puisqu'aussi bien un seul d'entre eux aurait les capacités et la compétence pour diriger le collège de Brécey.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à nos sentiments de haute considération.

Le Bureau de B.A.

Le secrétaire général

AUTREMENT

BA
Bocage Avenir

Copie : Inspection d'Académie
Principaux des collèges de la Manche
Organisations professionnelles

Un Principal sortant
peut-il nommer
lui-même son
successeur ?

Brécey

Parents d'élèves du collège

Jeudi 27, les parents d'élèves du collège ont tenu leur assemblée générale sous la présidence d'Alain Wikart et en présence du principal Bernard Tréhet.

Sur le plan administratif, le principal a présenté Emmanuel Pichard, conseiller principal d'éducation qui remplace Mme Gohin, et pense à son remplacement l'an prochain : « Un tel établissement, avec son internat le plus important de France pour un collège, a besoin d'une personne à profil et je pense tout naturellement à M. Gautier, cela me semble fondamental. »

Septembre 2001 :

Le Principal du collège annonce soutenir la candidature de Monsieur GAUTHIER, Principal du collège de VIRE et salarié de droit privé de l'association paramunicipale OMEGA'B de Brécey.

Collège public: qui succédera au principal?

Lors de l'assemblée générale des parents d'élèves du collège, à l'automne dernier, Bernard Tréhet, le principal, avait évoqué son départ à la retraite : « Ce collège, avec l'internat le plus important de France, a besoin d'une personne à profil. Je pense tout naturellement à Alain Gautier, aujourd'hui principal du collège de Vire. » Par la voix de son président Yves Mancel, Brécey Autrement dénonce ces propos : « La

direction d'un établissement d'enseignement public doit être totalement indépendante de l'environnement local. Or Alain Gautier est titulaire d'un contrat de travail de droit privé en tant que directeur technique des stages d'été, ce qui met en cause cette nécessaire indépendance. »

Dans un courrier adressé à l'inspection académique, le président de Brécey Autrement affirme com-

prendre « les raisons qui conduisent le futur ancien principal à tenter de maintenir le collège sous son contrôle [...] Il constitue la clé de voûte d'un système politique. [...] La dépendance de M. Gautier et de sa famille à l'égard des autorités locales est notoire. [...] Un principal doit être disponible pour tous les élèves et non seulement pour les sections particulières ou internes. »



Brécey

O.F. 06/3/02

Futur principal du collège ? L'avis des parents

Suite à l'article paru dans Ouest-France du 13 février, Alain Wikart président des parents d'élèves du collège de Brécey, réagit aux propos tenus par l'association « Brécey Autrement ». Il a l'aval du bureau des parents d'élèves et du conseil d'administration. Extraits du courrier qu'il a adressé au Recteur d'académie.

« No us sommes indignés par [...] les propos d'un homme, qui, sous le couvert d'une association, s'efforce de détruire un collège dont nous sommes tous fiers, non seulement

parce qu'il obtient d'excellents résultats mais aussi parce qu'il est une entité éducative et sociale exemplaire. Nous estimons scandaleux qu'un instituteur oppose par démagogie, demi-pensionnaires et internes. A l'heure où l'État fait une priorité de ses internats pour combattre l'échec scolaire et résoudre des problèmes sociaux de plus en plus nombreux, de tels propos sont intolérables.

Nous nous préoccupons de la succession de Bernard Tréhet dont l'engagement personnel a été total. Il n'est pas fréquent qu'un collège ouvre le week-end et pendant les vacances

d'été pour offrir à des enfants dévorés de bonnes conditions de travail. Une telle politique d'établissement n'est pas fréquente alors nous réjouissons de la candidature de M. Alain Gautier qui épouse telles orientations éducatives et sociales. Il s'agit d'une chance que nous apprécions d'autant que son avancement professionnel ne passe pas nécessairement par le collège de Brécey. Nous ne pourrions pas comprendre qu'une issue défavorable soit donnée à la candidature de M. Alain Gautier du fait de l'intervention d'un citoyen instituteur qui ne donne pas priorité à l'éducation des enfants.

Les Commentaires de B.A.

Selon ce courrier, la nomination à Brécey de tout Principal, autre que Mr GAUTHIER conduirait :

- à la "destruction" du collège
- à la mise en cause des "excellents résultats" du collège
- à la contradiction totale de la politique sociale de "l'ETAT"

- Les "Instituteurs" et les autorités de l'éducation nationale apprécieront le jugement méprisant porté sur leur profession.
- L'expression, dans ce courrier, du mépris déjà publiquement proclamé par le Principal - Maire (meeting électoral, commentaires électoraux à la radio) laisse plus que supposer qu'il en est plus que vraisemblablement l'instigateur, voire même le rédacteur : il est peu concevable que des parents aient accepté d'être associés à ce mépris affiché médiatiquement ; La qualité (sic) du signataire, certes Président des Parents, mais Président soumis, familialement, à la sphère d'influence du Principal - Maire - Conseiller Général - Président de la Communauté de communes - Président de la MAPAD etc... renforce cette présomption.
- 9 publications - 24 pages par lecteur, 24.000 courriers, 2.500 Euros de budget 2001.... B.A. est à ce jour l'association la plus dynamique de BRECEY

Elections pour la CAPA des Agents Administratifs de l'Académie de CAEN

Succès du SNASUB (FSU)

Pour la première fois de son histoire, ce syndicat de la FSU arrive en tête dans une élection de CAPA.

Le SNASUB avec 80 suffrages exprimés sur 185 soit 43.24% des voix, prend 2 sièges sur 4! (1 en 2000)

L'UNSA obtient 72 suffrages(144 en 2000) et 2 sièges au lieu de 3 précédemment.

Le SGEN a 33 suffrages et n'obtient aucun siège.

Félicitations aux candidats, aux élus, et à toute la section pour son travail.

Vers un passeport lycéen gratuit dans les bibliothèques?

Le Conseil Economique et social Régional vient d'émettre un avis sur la situation de la lecture publique en Basse-Normandie. Un amendement présenté par la FSU (voir ci-dessous) a été adopté à l'unanimité et fait partie des préconisations contenues dans l'avis du CESR. La décision est désormais entre les mains du Conseil Régional. A suivre.

Un lien synergique plus fort entre l'Education Nationale et les pôles de lecture publique doit être recherché car il n'y a pas de fatalité à ce qu'il y ait "une confrontation entre la lecture plaisir et la lecture scolaire".

En dépit des importants efforts entrepris depuis plusieurs années, la lecture reste un objet de démocratisation inachevé (et le système éducatif aussi), la répartition du public socialement inégalitaire continue à se vérifier. S'y ajoute pour notre région compte-tenu de son habitat dispersé le plus faible taux de couverture de la population par les bibliothèques de la France métropolitaine.

Parce que la bibliothèque offre un moyen pertinent de planification sociale redistributive, une étude de faisabilité d'un passeport régional lycéen gratuit d'accès aux bibliothèques (ce dont bénéficient d'ailleurs déjà les lycéens d'importants secteurs géographiques autour de Caen et Cherbourg par exemple) pourrait être envisagée. Cette initiative si elle se matérialise pourra être confortée et prolongée par la création d'un prix littéraire régional attribué chaque année par les lycéens des trois départements.

Jacques Lejamtel représentant de la FSU
membre du CESR de Basse-Normandie

Semaine d'éducation contre le racisme

Dans la semaine du 25 au 29 mars, 3 établissements scolaires de St Lô, sollicités par les organisations initiatrices (dont la FSU) et le collectif de lutte contre les idées d'extrême droite se mobilisent.

Les élèves du cycle 2 de l'école primaire Gendrin, d'une 6ème du collège Pasteur et d'une seconde BEP du Lycée Curie vont travailler sur le thème du racisme à partir de documents édités par le collectif national.

Nous vous signalons qu'un document sur la "Vénus Hottentote" et des dossiers pédagogiques sont à votre disposition. Rappelons qu'il s'agit de l'histoire d'une femme africaine qui avait été arrachée à son pays au cours du XIXème siècle et présentée comme un phénomène de foire dans de nombreuses villes européennes. Son corps qui se trouvait au musée de l'Homme vient d'être rendu à l'Afrique du Sud.

FSU Manche

Maison des syndicats rue L. Deries 50000 St Lô
02 33 57 43 32 fsu50@fsu.fr

Brécey ou...

la tentation monarchique

Le principal du collège de Brécey va bientôt prendre sa retraite. La presse locale s'est fait l'écho des turbulences qui agitent la localité sur la question de sa succession. A la lecture des articles, on ne peut qu'être sidérés du rôle que semble vouloir jouer ce chef d'établissement pour influencer sur le choix de son successeur. Sa désignation de l'homme idoine est tout simplement effarante et contraire aux principes valables en tous lieux de l'Hexagone et qui régissent le service public.

Nous adressons, par l'intermédiaire du SNES, un courrier à la Rectrice et interviendrons lors du prochain Comité Technique Paritaire Académique le 2 avril prochain.

